



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## **LA CFDT A ETE RECU EN AUDIENCE PAR LA DIRECTRICE DU CF PARIS LORS DE CETTE REUNION PLUSIEURS POINTS ONT ETE ABORDÉS CREDIT ET POP.**

### **CREDIT**

#### **→ SUR LA PROMO LA CFDT DEMANDE D'AVANTAGE :**

- ⇒ La CFDT rappelle que la promotion est une forme de reconnaissance du travail accompli et demande plus de postes en III-1.
- ⇒ La CFDT demande des postes de III-3 manager pour le Crédit (instruction/gestion). Cette décision sera prise au national selon les accords AMB 3.

#### **→ LA FONCTION DU POSTE III-1 EXPERT DOIT ETRE CLAIRE !**

- ⇒ La réponse de la Direction (50% d'expertise et 50% dossiers complexes)

#### **→ LA CFDT PROPOSE LA MISE EN PLACE D'UN ACCOMPAGNEMENT PAR UN INTERVENANT EXTERIEUR POUR LE POLE CREDIT GESTION.**

- ⇒ Module 1 : Optimisation et appréhension du téléphone en petit groupe
- ⇒ Module 2 : Une écoute que ce soit en groupe ou en individuel sur différentes thématiques évoquées avec les agents.

### **POP**

#### **→ AMB3 DOIT RENTRER EN VIGUEUR POUR LES AGENTS DE POP**

- ⇒ Pour la CFDT, les agents de POP (Pôle Opérations de Paiements) qui suivront leur activité à PRI (Pôle Réclamations Interbancaires) rentrent dans le cadre des accords AMB 3 et doivent bénéficier d'un accompagnement financier. Cela sera débattu lors de la CSDP du 22 avril 2016.

*La Section CFDT*

## **S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS**

[cfdtsf3c.org](http://cfdtsf3c.org)

SYNDICAT FRANCIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

23 rue d'Alleray 75015 PARIS

Tél : 01 40 29 82 00

Fax : 01 40 29 82 10

[contact@cfdtsf3c.org](mailto:contact@cfdtsf3c.org)